

# CONTRIBUTION

## DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT A LA REFLEXION SUR LES POLITIQUES SOLIDAIRES

*Présentée en Plénière du Conseil de développement le 25 février 2010*  
*Présentée en conseil communautaire le 25 mars 2010*

## INTRODUCTION

La commission « évaluation prospective des politiques publiques » est née en 2008 à l'occasion du renouvellement du Conseil de développement. Cette commission, qui n'existait pas dans le précédent conseil, a décidé de s'interroger, dans un contexte de crise économique et sociale et d'évolution des politiques publiques, sur la situation et le devenir des populations les plus exposées aux bouleversements de la société.

L'objet de cette première contribution est double :

- présenter la commission, son opportunité, sa finalité, sa démarche de réflexion (I)
- proposer aux élus de l'agglomération une première approche prospective sur les politiques solidaires (II)

A l'issue de la présentation de ce travail en conseil communautaire, la commission souhaite rencontrer les élus du Grand Angoulême en charge des politiques solidaires afin d'engager un débat sur les objectifs proposés et sur l'opportunité de poursuivre la réflexion sur une stratégie de mise en œuvre des objectifs qui leur sembleront les plus pertinents.

## I LA COMMISSION EVALUATION PROSPECTIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES : OPPORTUNITE, FINALITE, METHODES

Un dénominateur commun réunit chacun des membres de la commission. A titre personnel et ou professionnel, tous sont **acteurs (trices) du lien social** .

Tous ont trouvé opportun de s'interroger sur la manière dont, dans un contexte de crise économique et de remaniement profond des politiques publiques, notamment territoriales, le Grand Angoulême peut accompagner au mieux les personnes en difficulté dans le cadre de ses politiques solidaires.(1-1) A partir de ce contexte particulier la commission a défini la finalité de son propos (1-2) et adopté sa méthode et ses outils de réflexion.

### 1-1 Opportunité de la commission

Voici les **interrogations** qui ont servi de point de départ aux travaux de la commission.

Nous vivons actuellement une des plus graves crises financière, économique et sociale de notre histoire. Cette crise est concomitante avec une réorganisation générale des politiques publiques, qui bouleverse les administrations, concomitante aussi avec une réforme des collectivités territoriales qui débouchera sur de nouveaux découpages administratifs et donc une réorganisation de leurs compétences; concomitante enfin avec une future nouvelle répartition de la pyramide des âges qui va bouleverser les données démographiques de base du territoire.

Au départ de ces réflexions, une interrogation se pose sur les **besoins fondamentaux** en matière de politique publique : quelles compétences paraissent indispensables à la vie de chaque citoyen; sur quels grands thèmes de réflexion faut-il se pencher en priorité ?

En cette période de crises multiples, quelles sont les populations les plus exposées ? Celles qui vont souffrir le plus ?

Comment les besoins des citoyens vont-ils trouver réponse (ou non) dans les nouvelles politiques publiques ?

Comment le Grand Angoulême va-t-il vivre ces transformations induites ?

Comment pourra-t-il accompagner au mieux les personnes en difficulté ?

Comment faire évoluer les compétences actuelles portées par la commission «Politiques solidaires» ?

Quelle serait la meilleure stratégie à adopter pour pallier aux futurs désengagements de l'Etat en matière de politiques solidaires ?

**Faut-il s'orienter vers une nouvelle compétence optionnelle : celle de l'action sociale d'intérêt communautaire ?**

A partir de ces différents questionnements, la commission a précisé la finalité de son propos.

### 1-2 Finalité de la commission

La commission a identifié la finalité de son propos.

***Compte tenu de l'importance et de la gravité de la crise financière et sociale, et dans un contexte de réorganisation des politiques publiques et de mutations territoriales, quelle pourrait être la réflexion de la communauté d'agglomération sur l'évolution de ses compétences pour accompagner au mieux le nombre croissant des personnes en difficulté sociale ?***

La commission s'est interrogée ensuite sur le **rôle du Conseil de développement** : comment travailler pour être véritablement utile et pertinent sur un thème aussi ambitieux ? Comment accompagner au mieux le Grand Angoulême sur cette interrogation ? Etre force de réflexion, de proposition, d'innovation, d'accompagnement ? Relayer des portages de projet ? Décrypter les différents rapports qui servent d'aide à la décision pour les élus ? Donner du lien et du sens au duo Conseil Communautaire - Conseil de Développement ? etc.

La commission a finalement choisi dans un premier temps de **travailler sur ses propositions d'objectifs concrets** pour pouvoir ensuite les présenter, les confronter, échanger avec les élus et enrichir le débat.

Enfin, pour construire sa réflexion, la commission s'est dotée d'une **méthode et d'un outil de travail**

### 1-3 Adoption d'une méthode et d'un outil de travail

La commission a opté pour une méthode à double détente :

- la **méthode de conduite de projet** : définir une finalité globale clairement identifiée, la décliner en thèmes, puis en objectifs, expliciter ces objectifs en sous objectifs, proposer dans un second temps une stratégie de mise en œuvre des objectifs (définition des plans d'action, calendrier, acteurs, moyens, critères d'évaluation).
- L'apport d'une méthode et d'un outil de travail complémentaire, la méthode de résolution de problèmes et le **diagramme d'ISHIKAWA**.

Cette méthode de résolution de problème permet de déterminer une ou plusieurs solutions à un problème donné par un travail d'analyse en groupe :

- Poser les problèmes et décider précisément du problème à traiter
- Fixer les objectifs, les définir en terme d'effets à obtenir
- Rechercher, analyser et proposer des solutions

Le diagramme d'ISHIKAWA est l'outil qui permet de visualiser de façon claire et structurée les finalités, les objectifs, les effets et les solutions et donc la progression du travail en cours.

La commission a adapté cet outil à sa propre démarche de réflexion et d'investigation autour des politiques solidaires.

## II CONTRIBUTION A L' EVALUATION PROSPECTIVE DES POLITIQUES SOLIDAIRES DE L'AGGLOMERATION

A partir de la finalité clairement identifiée, la commission a dégagé une problématique au travers de 5 thématiques porteuses du lien social (2-1;2-2) ; puis elle a décliné les objectifs principaux et opérationnels permettant de répondre à la problématique posée (2-3)

### 2-1 la problématique

En concentrant et précisant la finalité définie plus haut, la **problématique définitive** de la commission est devenue la suivante :

### ***Mobiliser le Grand Angoulême sur une approche transversale des politiques solidaires***

\* soit en tant qu'acteur principal

\* soit en tant qu'acteur de cohérence et/ou de réflexion

### 2 -2 Les thématiques porteuses

La commission a identifié 5 thématiques, qui ne recouvrent pas la totalité du thème des politiques solidaires, mais qui sont celles sur lesquelles elle souhaite se pencher.

#### **Les Jeunes**

La jeunesse perçue comme une richesse et non plus comme un problème, une jeunesse qu'il convient d'écouter.

#### **La culture**

La culture qui construit un imaginaire collectif et nourrit l'appartenance à un groupe, à un territoire, qui est un moyen de répondre à la dissolution du lien social.

#### **L'insertion sociale et Professionnelle**

La considération portée à la place et au rôle des organismes d'insertion qui travaillent avec et pour les catégories sociales en difficulté.

#### **La tranquillité publique et la prévention**

Le "vivre ensemble", souvent vécu comme une contrainte.

#### **L'allongement de la vie**

L'allongement de la vie qui demande une réflexion globale sur l'organisation de la cité et sur les liens intergénérationnels.

### 2-3 Les objectifs répondant à la problématique

#### Les objectifs principaux

Pour chacun des 5 thèmes, la commission a décliné un objectif principal qui identifie son angle d'approche par rapport au thème.

Jeunes : **Considérer les jeunes dans leur diversité comme une richesse du territoire.**

Culture : **Se servir de la culture comme levier de développement social.**

Insertion sociale et Professionnelle : **Affirmer le rôle du Grand Angoulême en matière d'insertion sociale et professionnelle.**

Tranquillité Publique et Prévention : **Mettre en cohérence les politiques publiques territoriales en matière de tranquillité publique et de prévention la délinquance.**

Allongement de la vie : **Inventer une nouvelle organisation urbaine et sociale pour anticiper l'évolution de la pyramide des âges dans le Grand Angoulême à l'horizon 2020-2030.**

### Les objectifs opérationnels

Chacun de ces objectifs principaux a été décliné ensuite en objectifs opérationnels qui permettront par la suite d'aboutir à des **préconisations** sous forme de plans d'action qui seront soumis aux élus communautaires.

#### Les jeunes

Objectif: considérer les jeunes dans leur diversité comme une richesse du territoire

- Favoriser la prise de parole citoyenne des jeunes
- Valoriser des lieux de créativité et d'expression pour les jeunes
- Prendre en compte l'ensemble des populations jeunes dans les différents aspects de leur vie quotidienne

#### La culture

Objectif : Se servir de la culture comme levier de développement social

- Renforcer l'action culturelle de proximité
  - Permettre aux structures de proximité de mener une action culturelle de qualité
  - Donner une mission de mieux-disant social aux institutions et manifestations culturelles

#### L'insertion sociale et professionnelle

Objectif : affirmer le rôle du Grand Angoulême en matière d'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés au regard des politiques publiques

- Animer la réflexion collective des acteurs
- Reconnaître la place des structures contribuant à l'insertion dans leur mission d'accompagnement des publics en difficulté
- Organiser une veille sur l'évolution des publics fragilisés pour anticiper et ajuster les politiques en matière d'insertion
- Encadrer l'émergence de l'offre d'insertion

#### La tranquillité publique et la prévention

Objectif : mettre en cohérence les politiques publiques territoriales en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance

- Croiser et partager les informations en matière de tranquillité publique et de prévention au niveau des politiques communales dans le cadre d'un Centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (décret 2007-1126 du 23/07/2007).
  - sur les actions et expériences menées dans les communes et par les professionnels, les structures, les associations et les concertations citoyennes
  - sur les données statistiques  
mise en cohérence des indicateurs  
analyse des données et des tendances

#### L'allongement de la vie

Objectif : inventer une nouvelle organisation urbaine et sociale pour anticiper l'évolution de la pyramide des âges dans le Grand Angoulême à l'horizon 2020-2030. Sensibiliser la population aux enjeux de cette évolution .

Urbanisme et logement :

- Favoriser la mixité intergénérationnelle (implantation)
- Construire différemment (aménagement)

Mobilité :

- Réfléchir sur le zonage des transports collectifs
- Améliorer la gestion des transports personnalisés et adaptés

Dépendance :

- Sécuriser les personnes en situation de dépendance sur le territoire en exerçant une vigilance sur les réponses apportées à leurs besoins

Solidarité intergénérationnelle :

- Développer des réseaux intergénérationnels

### III SUITE DE LA DEMARCHE

Au stade de cette première étape, celle de la réflexion, la commission souhaite **entendre** les remarques, propositions, critiques, suggestions de la plénière, puis **rencontrer** la commission des politiques solidaires du conseil communautaire.

Elle **décidera** alors de la suite de ses travaux.